
COMMUNIQUE DE PRESSE



DANONE

Paris, le 25 avril 2013

Assemblée Générale 2013 de Danone

Les actionnaires de Danone ont approuvé l'ensemble des résolutions lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue ce jour.

58,17% du capital social de Danone était présent ou représenté à cette Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale a notamment approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2012 et a décidé de distribuer un dividende en numéraire de 1,45 euro par action. La date de détachement du dividende de l'action est fixée au jeudi 2 mai 2013. Le dividende sera payable à partir du mardi 7 mai 2013.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a approuvé le renouvellement des deux mandats d'Administrateur arrivant à échéance, à savoir ceux de Messieurs Franck Riboud, Président Directeur Général et Emmanuel Faber, Directeur Général Délégué.

Les présentations, les résultats des votes des résolutions et une retransmission intégrale de l'Assemblée Générale seront disponibles dès le vendredi 26 avril 2013 sur le site Internet de Danone (www.finance.danone.fr).

A propos de Danone

Danone est une entreprise mondiale présente sur les 5 continents. Le groupe bénéficie de positions de leader de l'alimentation santé autour de quatre métiers : les Produits Laitiers Frais, la Nutrition Infantile, les Eaux en bouteille et la Nutrition Médicale. Sa mission est d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre.

Danone compte plus de 190 sites de production et environ 102 000 collaborateurs. En 2012, l'entreprise a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards d'euros, dont plus de la moitié est réalisée dans les pays émergents.

Coté sur Euronext Paris, Danone est également classé dans les principaux indices de responsabilité sociale: Dow Jones Sustainability Index, ASPI Eurozone et Ethibel Sustainability index.